

| François Hollande 2012 |

Monsieur Pierre PLUTA
Président de l'Association Nationale
de Défense des Victimes de l'amiante

Paris, le 19 décembre 2011

Monsieur le Président,

Par l'intermédiaire de Michel Delebarre, sénateur-maire de Dunkerque, vous avez souhaité appeler mon attention sur la nouvelle épreuve que doivent affronter les victimes de l'amiante que vous représentez avec toute la pugnacité qui vous caractérise.

Chacun connaît les souffrances que vous, victime de l'amiante, endurez et le combat que vous menez depuis de longues années pour que les préjudices que vous avez subis au cours de votre activité professionnelle soient enfin dignement reconnus. Votre action au profit des victimes de l'amiante et de leurs familles demeure primordiale.

L'ANDEVA se mobilise aujourd'hui pour protester contre la décision imposant à 17 victimes de l'amiante de rembourser une partie des indemnisations perçues.

Il ne m'appartient pas de commenter une décision de justice. Mais je veux dire ma solidarité avec les victimes de l'amiante et exprimer mon incompréhension face à la démarche du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA), qui n'avait jusque-là pas remis en cause le calcul des indemnisations. Je comprends et partage votre colère. Il est moralement injuste de faire payer des victimes, déjà considérablement fragilisées.

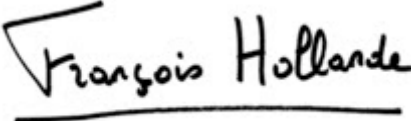
Je veux vous assurer de mon soutien dans le combat qui est le vôtre pour faire reconnaître vos droits face à cette catastrophe sanitaire majeure. Depuis 2007, l'actuel Gouvernement n'a eu de cesse de rogner sur les droits des victimes. Il n'a eu de cesse de tenter de mettre en cause le FIVA. D'abord, il a déresponsabilisé les entreprises qui ont pourtant exposé leurs salariés à l'amiante, en supprimant purement et simplement leur contribution au fonds. Année après année, il a cherché à modifier la gouvernance du fonds, remettant en cause les principes fondateurs qui ont présidé à sa création et qui visent à maintenir un équilibre entre les parties

Je tiens à saisir l'occasion de cette réunion publique pour vous renouveler mon soutien dans le cadre du procès pénal. Alors que l'instruction est toujours en cours, plus de 15 ans après les premières plaintes, je veux ici solennellement réaffirmer qu'il faut donner aux magistrats du pôle santé les moyens de mener l'instruction à terme et de permettre enfin aux victimes de bénéficier de la reconnaissance qui leur est due.

| François Hollande 2012 |

Soyez en tout cas assurés de mon soutien déterminé dans votre combat auquel je m'attacherai particulièrement dans la voie que je me suis fixée à savoir celle de la reconquête d'une véritable justice sociale. .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect pour la justesse de votre combat et de mon soutien dans la mission malheureusement nécessaire que vous vous êtes donnée.

A handwritten signature in black ink that reads "François Hollande". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.